



# POULET CANADIEN

## Prochaines étapes dans le dossier de la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens

Depuis 2012, les Producteurs de poulet du Canada mettent en œuvre une stratégie exhaustive sur l'utilisation des antimicrobiens, et le conseil d'administration a réitéré son engagement envers cette stratégie et son désir de prendre davantage de mesures de réduction.

Pour les Producteurs de poulet du Canada, la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation est une priorité cruciale – comme le prouve l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I mise en œuvre en mai 2014. Par ailleurs, la diminution du recours aux antibiotiques d'importance pour les humains continue d'être une composante clé du plan stratégique quinquennal de l'industrie.

À cet égard, les administrateurs des Producteurs de poulet du Canada ont maintenant convenu des prochaines étapes de la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens. Il a en effet été décidé que l'industrie devrait viser la réduction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et III. Pour ce faire, des plans d'action ont été créés pour sept importantes mesures de suivi (page suivant) afin d'assurer une mise en œuvre fructueuse des futures mesures de réduction, tout en protégeant la santé et le bien-être des oiseaux.

Cette décision prend en considération la rétroaction issue d'une consultation de toute l'industrie. La majorité des intervenants consultés étaient d'avis que l'industrie n'était pas prête à fixer une date pour les



SUITE PAGE 2

dans ce numéro

4 | Sur la Colline

7 | Mises à jour sur L'AECG

6 | Mises à jour du CRAC

8 | Réduction des agents pathogènes

## Plan d'action

- 1) Harmoniser le processus réglementaire entourant les aliments de substitution pour les animaux afin de veiller à ce que les producteurs canadiens aient accès à des produits de substitution des antibiotiques similaires à ceux offerts dans les autres pays.
- 2) Mener des projets pilotes visant à évaluer l'impact sur la santé et la mortalité des oiseaux, les pressions liées à une utilisation accrue d'autres d'antibiotiques et l'impact sur l'utilisation thérapeutique, et à déterminer les meilleures pratiques pour réduire avec succès l'utilisation des antibiotiques.
- 3) Déterminer les coûts économiques pour l'ensemble de l'industrie de l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et III.
- 4) Offrir de la formation aux producteurs et à l'industrie sur la résistance aux antimicrobiens et leur utilisation de même que sur la stratégie de réduction de leur utilisation
- 5) Diffuser les bonnes pratiques de production requises pour réduire l'utilisation.
- 6) Collaborer avec la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer la production de poussins de qualité et examiner diverses méthodes de réduction de l'utilisation des antibiotiques.
- 7) Déterminer, d'ici 18 à 24 mois, un moment approprié pour réévaluer la stratégie.

## IL A EN EFFET ÉTÉ DÉCIDÉ QUE L'INDUSTRIE DEVRAIT VISER LA RÉDUCTION DE L'UTILISATION PRÉVENTIVE DES ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE II ET III.

mesures de réduction supplémentaires. Ils croyaient que des progrès devaient être réalisés quant à plusieurs enjeux avant de fixer des dates de mise en œuvre. Les raisons citées comportaient de multiples facettes, mais tournaient principalement autour de l'enjeu de l'offre insuffisante et de l'étiquetage des produits de substitution au Canada – par exemple les probiotiques, les produits microbiens et les acidifiants – qui aideraient dans la transition.

D'autres préoccupations citées comprenaient les conséquences inattendues d'une telle élimination (par exemple une augmentation de la pression sur les autres antimicrobiens et une utilisation accrue d'antibiotiques qui sont d'une plus grande importance pour les humains afin de traiter les maladies), les préoccupations liées au bien-être des animaux et le manque de temps pour réaliser les étapes requises pour satisfaire aux exigences de la proposition.

La résistance aux antimicrobiens et leur utilisation ont, encore cette année, été définies comme étant des priorités importantes du plan stratégique 2017 des Producteurs de poulet du Canada, ce qui renforce le niveau d'importance que les administrateurs continuent d'accorder aux plans d'action cités ci-dessus.

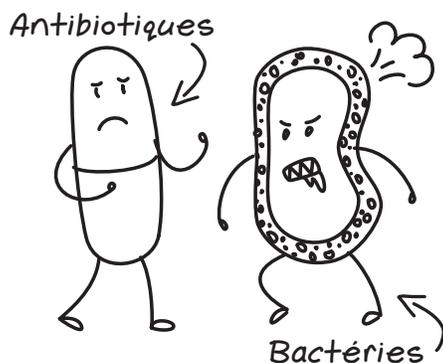
Bien que la stratégie proposée n'aborde pas la notion de produit « élevé sans

l'usage d'antibiotiques », l'Agence canadienne d'inspection des aliments a récemment apporté une excellente modification à sa définition. En effet, il est maintenant possible au Canada d'utiliser des anticoccidiens chimiques dans les produits assujettis à l'allégation « élevé sans l'usage d'antibiotiques ». Ce changement harmonise la définition du Canada à celle des États-Unis et d'autres pays.

Les communications – destinées aux intervenants, aux consommateurs et aux producteurs – sont une composante clé de l'ensemble de notre stratégie, et de nombreux efforts continueront à être déployés à cet égard lors de l'exécution des plans d'action cités ci-dessus.

Les Producteurs de poulet du Canada ont récemment créé de courtes vidéos sur « tableau blanc », de même qu'une brochure imprimée d'accompagnement pour éduquer les consommateurs à ce sujet. Ces ressources sont disponibles en ligne au [www.producteursdepoulet.ca/ce-que-nous-faisons/les-antibiotiques](http://www.producteursdepoulet.ca/ce-que-nous-faisons/les-antibiotiques). Demeurez à l'affût : nous continuerons de proposer des ressources.

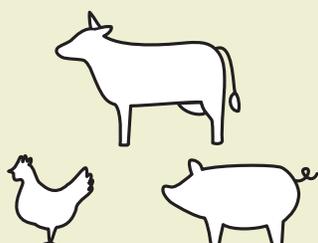
Les antimicrobiens sont classifiés sur la base de leur importance en médecine humaine. Les antimicrobiens de catégorie I, II et III sont importants pour les humains, mais ceux de catégorie IV ne sont pas du tout utilisés en médecine humaine.



# Les producteurs peuvent-ils utiliser des antibiotiques?



OUI.



Les producteurs peuvent utiliser des antibiotiques dans la production de poulet pour protéger la santé et le bien-être des oiseaux. Des antibiotiques sont donnés aux oiseaux lorsqu'ils sont malades et, surtout, pour prévenir les maladies. Cependant...

**Les antibiotiques ne sont pas tous sur un même pied d'égalité.**

Ils se divisent en catégories selon leur importance en médecine humaine

## Antimicrobiens listés selon leur importance pour les humains\*

Importance pour les humains	Appellation commerciale
Très haute importance (Catégorie I)	Ceftiofur (Excene <sup>MC</sup> ), Baytri <sup>MC</sup>
Haute importance (Catégorie II)	Gentamicine <sup>MC</sup> , Linco-Spectin <sup>MC</sup> , Tylan <sup>MC</sup> , Pot-Pen <sup>MC</sup> , Pénicilline G procaine <sup>MC</sup> , Stafac <sup>MC</sup> , Virginiamycine <sup>MC</sup> , Uniprim <sup>MC</sup>
Importance moyenne (Catégorie III)	Bacitracine <sup>MC</sup> , BMD <sup>MC</sup> , Sulfaméthazine <sup>MC</sup>
Faible importance (Catégorie IV)	Ionophores (Flavomycin <sup>MC</sup> , Monteban <sup>MC</sup> , Maxiban <sup>MC</sup> , Aviax <sup>MC</sup> , Bio-Cox <sup>MC</sup> , Sacox <sup>MC</sup> , Coxistac <sup>MC</sup> , Avatec <sup>MC</sup> )
Anticoccidiens chimiques*	Coyden <sup>MC</sup> , Deccox <sup>MC</sup> , Clinacox <sup>MC</sup> , Zoamix <sup>MC</sup> , Stenoro <sup>MC</sup> , Nicarb <sup>MC</sup> , Robenz <sup>MC</sup>

\*Même si les anticoccidiens chimiques ne sont pas des antimicrobiens, ils sont classifiés en tant que médicaments et ont été inclus dans ce tableau à titre d'information.





# Sur la Colline

## Consultations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada sur le prochain cadre stratégique

Les ministres de l'Agriculture des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) collaborent actuellement en vue d'établir et de mettre en œuvre le prochain Cadre stratégique pour l'agriculture. L'objectif du cadre stratégique est de continuer de proposer des programmes et services chapeautés par le secteur agricole et destinés aux producteurs primaires, aux organisations de l'industrie et au secteur de la transformation du pays. En juillet, les ministres FPT se sont rencontrés et ont produit la Déclaration de Calgary, qui servira de base aux futures consultations.

La Déclaration de Calgary précise les secteurs prioritaires sur lesquels le gouvernement mettra l'accent lors de l'établissement du cadre stratégique :

- Recherche, science et innovation
- Durabilité environnementale et changements climatiques
- Marchés et commerce
- Gestion des risques
- Agriculture à valeur ajoutée et transformation agroalimentaire
- Confiance du public

Le cadre actuel viendra à échéance en mars 2018, et les partenaires FPT ont pour objectif d'annoncer le nouveau cadre stratégique à la fin 2017 ou au début 2018.

À cet effet, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) anime depuis juin des séances de mobilisation des intervenants afin de s'assurer d'une pleine participation de la communauté agricole à la

planification du prochain cadre stratégique. Des représentants des Producteurs de poulet du Canada étaient présents lors de toutes les séances de consultation en personne et continueront de communiquer avec les représentants du gouvernement afin de leur faire part de nos demandes pour le prochain cadre stratégique.

Sur la base de la Déclaration de Calgary, les Producteurs de poulet du Canada ont établi les priorités suivantes pour l'industrie du poulet :

### CONFIANCE DU PUBLIC

**Un programme de reconnaissance FPT pour le soin aux animaux, similaire à ce que nous avons déjà avec notre Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF)**

- Le programme continuerait à être fondé sur les codes de pratiques du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage.

**LES PRODUCTEURS DE  
POULET DU CANADA  
ENCOURAGENT LES  
PRODUCTEURS ET LES  
AUTRES INTERVENANTS  
À SOUMETTRE DÈS  
QUE POSSIBLE LEURS  
RECOMMANDATIONS  
POUR LE PROCHAIN CADRE  
STRATÉGIQUE À AAC.**

- Des communications sur l'acceptabilité sociale ce qui nécessiterait que le gouvernement dirige l'effort et fournisse du soutien financier afin que le message soit véhiculé aux consommateurs.
- Du financement pour une analyse du cycle de vie.

## INNOVATION

### **Du financement pour la recherche**

- À l'heure actuelle, aucun scientifique ni centre de recherche d'AAC n'est attiré à la recherche avicole; le gouvernement progresse déjà sur le plan de l'innovation, et le mandat du gouvernement est axé sur la croissance dans ce domaine.
- Le financement des grappes devrait être accru pour les intervenants qui ne bénéficient pas des services de chercheurs et de centres de recherche d'AAC.
- L'approbation de solutions de rechange aux antibiotiques.
- Un financement par le gFARAD.

## RESPONSABILITÉ PARTAGÉE + AVANTAGES PARTAGÉS = COÛTS PARTAGÉS

### **Un financement à long terme et constant de la part du gouvernement qui reflète sa part de responsabilité et tient compte des avantages pour les bénéficiaires aux consommateurs et des initiatives menées par l'industrie**

- Un financement continu pour la réalisation des audits du PASAF par une tierce partie et l'inclusion à ces audits du Programme de soins aux animaux

Les Producteurs de poulet du Canada encouragent les producteurs et les autres intervenants à soumettre dès que possible leurs recommandations pour le prochain cadre stratégique à AAC. Le questionnaire en ligne pourra être rempli jusqu'au 30 novembre, et les déclarations écrites peuvent être envoyées par la poste ou par courriel.

Pour obtenir les adresses ou de plus amples renseignements sur le processus d'élaboration du cadre, veuillez visiter le [www.agr.gc.ca](http://www.agr.gc.ca). 



## **De nouvelles ressources de formation sur l'euthanasie sont offertes à l'industrie avicole**

La rédaction du manuel *Directives pratique d'euthanasie à la ferme pour la volaille* du Conseil de l'industrie avicole (CIA) est maintenant terminée et le manuel est à la disposition des producteurs!

Cette ressource définit les méthodes d'euthanasie acceptables pour chaque espèce et fournit des instructions étape par étape sur la façon d'employer correctement chaque méthode. Le manuel contient également des renseignements généraux sur l'importance de l'euthanasie, accompagnés de notes sur la manipulation et la contention appropriées. La création de ce manuel est fondée sur une importante collaboration et des consultations auprès d'experts de l'industrie et des conseils avicoles provinciaux et nationaux, incluant les Producteurs de poulet du Canada.

Le manuel est offert en français et en anglais sur le site Web du CIA à l'adresse [www.poultryindustrycouncil.ca/resources/euthanasia-resources-training-materials](http://www.poultryindustrycouncil.ca/resources/euthanasia-resources-training-materials). Les offices provinciaux disposent de copies papier du manuel pour tous les producteurs de poulet.

Le but de ce projet était d'élaborer une ressource pratique et utile pour les producteurs et les travailleurs agricoles. Le manuel est le premier du genre à être axé sur les aspects précis de l'exécution de méthodes d'euthanasie à la ferme. Pour se qualifier comme méthode d'euthanasie, une méthode doit être sans cruauté et ce manuel décrit les étapes nécessaires pour y veiller. L'euthanasie est l'une des tâches les plus difficiles à exécuter à la ferme, mais elle est également essentielle dans un programme de soins aux animaux efficace. Le fait pour une personne d'avoir confiance en sa technique rend l'euthanasie plus facile et davantage sans cruauté et suivre les étapes dans ce manuel aide à donner confiance.

En utilisant le manuel comme base, les Producteurs de poulet du Canada ont organisé deux séances de « formation des formateurs » afin que chaque province puisse disposer de personnes formées qui pourront ensuite valider les techniques des producteurs. Une séance a eu lieu en Alberta le 28 septembre et une autre en Nouvelle-Écosse le 10 novembre. Les Producteurs de poulet du Canada révisent à l'heure actuelle le Programme de soins aux animaux afin de se conformer au nouveau Code de pratiques. D'autres séances de formation sur l'euthanasie pourraient être nécessaires à l'avenir. 

# MISES À JOUR DU CRAC

**Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a récemment publié un compte rendu sur les progrès dans son Bulletin électronique en ligne. Il contient un compte rendu sur toutes les récentes activités de l'organisme. Vous le trouverez sur son site Web à l'adresse suivante : [www.cp-rc.ca/ebulletin/issue5-numero5/](http://www.cp-rc.ca/ebulletin/issue5-numero5/).**

**POUR EN SAVOIR  
DAVANTAGE  
SUR LES AUTRES  
BÉNÉFICIAIRES DES  
BOURSES DU CRAC  
ET DÉCOUVRIR  
CE QU'ILS  
DEVIENNENT,  
CONSULTEZ LA  
PAGE WWW.  
CP-RC.CA/FR/  
FINANCEMENT/  
BOURSES-  
DETUDES/  
OU-EN-SONT-ILS.**

Une des activités figurant au Bulletin électronique est la création de la page du CRAC « Où en sont ils? » pour découvrir ce qui arrive aux anciens titulaires des bourses. Depuis sa création en 2006, le programme de bourses avicoles du CRAC a aidé des étudiants au cycle supérieur qui mènent des recherches avicoles et bon nombre d'entre eux continuent de contribuer à l'industrie avicole aujourd'hui.

Par exemple, le tout premier bénéficiaire, Mohamed Careem, a reçu cette bourse pendant qu'il terminait son doctorat sur l'étude de la maladie de Marek chez les poulets au Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario, de l'Université de Guelph. Le Dr Careem a poursuivi des recherches postdoctorales sur les réactions immunitaires innées contre les infections virales aux muqueuses (comme LTI) et a maintenant établi un programme de recherche indépendant à titre de professeur agrégé permanent à l'Université de Calgary, à la faculté de médecine vétérinaire. Son programme de recherche continue de porter sur l'étude des maladies respiratoires chez la volaille.

Pour en savoir davantage sur les autres bénéficiaires des bourses du CRAC et découvrir ce qu'ils deviennent, consultez la page [www.cp-rc.ca/fr/financement/bourses-detudes/ou-en-sont-ils](http://www.cp-rc.ca/fr/financement/bourses-detudes/ou-en-sont-ils).

La bourse de 2016 du CRAC a été accordée à Charlene Hanlon, une étudiante au doctorat sous la supervision du Dr Grégoy Bédécarrats à l'Université de Guelph. Sa recherche portera sur l'étude de l'effet de certaines hormones sur la production d'œufs de poules.

D'autres nouvelles récentes du CRAC portent sur l'actualisation de la Stratégie nationale de recherche pour le secteur avicole du Canada. Ce document a été publié pour la première fois en 2012 et a servi de base à la structure de recherche de la grappe de la science avicole et a orienté les décisions sur le financement annuel de projets. Une bonne partie de la stratégie demeure pertinente, mais certaines priorités ont changé et de nouveaux enjeux sont devenus importants pour l'industrie avicole.

L'actualisation permettra d'obtenir les commentaires et suggestions des producteurs par l'intermédiaire des organismes représentatifs nationaux et provinciaux, de la communauté scientifique incluant les universités et le gouvernement et d'autres organismes d'intervenants de l'industrie représentant un vaste éventail de membres de la chaîne de valeur.

Enfin, il y a quelques nouveaux visages au sein du Conseil d'administration du CRAC. Tim Keet de la Saskatchewan (représentant les Producteurs de poulet du Canada) est maintenant le président du CRAC et Helen Anne Hudson (les Producteurs d'œufs du Canada) est la vice présidente. Erica Charlton (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles) a été élue à titre de troisième membre du Comité exécutif. Roelof Meijer, membre du Conseil d'administration depuis huit ans, représentant les Éleveurs de dindons du Canada (ÉDC) et président depuis les trois dernières années, a été remplacé au Conseil d'administration par Brian Ricker de l'Ontario. Cheryl Firby, membre du Conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, a été remplacée par Murray Klassen du Manitoba. **RC**

# Mise à jour sur l'Accord économique et commercial global (AECG)

**Le vendredi 21 octobre 2016, il semblait que la Wallonie, une petite région francophone de la Belgique, avait mis fin à sept ans de négociations commerciales entre le Canada et l'Union européenne (UE). La ministre du Commerce international du Canada, l'Honorable Chrystia Freeland, a quitté sa réunion avec les chefs de la Wallonie à Bruxelles, clairement frustrée et doutant de la capacité de l'UE de conclure un accord, « même avec un pays ayant des valeurs européennes comme le Canada, même avec un pays aussi gentil et patient que le Canada. »**

Si les actes de la ministre Freeland étaient stratégiques, ils semblent avoir fonctionné. Le dimanche 30 octobre, à peine neuf jours plus tard, le premier ministre canadien, Justin Trudeau, le président du Conseil européen, Donald Tusk et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, se sont rencontrés à Bruxelles pour signer l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'UE et son Instrument interprétatif commun, élaboré pour répondre aux préoccupations de la Wallonie et des autres adversaires de l'AECG.

L'instrument précise comment devraient être interprétées plusieurs dispositions de l'AECG, mais il ne modifie pas le texte de l'accord.

Bien qu'il s'agisse d'un événement clé très important, la signature officielle par les hauts représentants du Canada et de l'UE n'est qu'une autre étape du chemin long et sinueux de l'entrée en vigueur de l'AECG.

Pour le Canada, les étapes restantes pour la pleine ratification de l'AECG sont plutôt simples. Le lundi 31 octobre 2016, le jour suivant sa signature, la législation de mise en œuvre de l'AECG a été présentée à la Chambre des communes, où elle passera rapidement par les étapes de première, deuxième et troisième lectures, et sera ensuite acheminée au Sénat en vue de l'examen final et de l'approbation. À ce moment-là, le Canada informera officiellement l'UE de sa capacité de mettre l'accord en vigueur.

Les choses ne sont pas aussi simples pour l'UE. Étant donné que l'AECG est considéré comme un accord mixte par l'UE, ce qui signifie qu'une partie de son contenu concerne des questions qui relèvent de la compétence nationale et qu'une autre partie concerne des questions qui relèvent de la compétence de l'UE, il doit être approuvé par l'UE et chacun de ses 28 membres pour la mise en œuvre complète. Une fois approuvée par

le Parlement de l'UE, l'AECG sera mis en œuvre à titre provisoire, couvrant environ 90 % de l'Accord régit par la compétence de l'UE.

Le processus d'approbation de l'UE compte plusieurs étapes. D'abord, l'accord doit être officiellement présenté au Parlement de l'UE. Quelques jours plus tard, il doit être transmis au Comité international des échanges du Parlement de l'UE pour qu'il soit examiné et fasse l'objet d'un vote. Si le vote est positif, le libellé sera ensuite transmis à l'assemblée plénière de l'UE aux fins d'examen, de discussion et de vote. Cette partie du processus pourrait être terminée au début de décembre, mais au moment de mettre sous presse, un calendrier exact était difficile à établir.

Si l'assemblée plénière donne son approbation, l'UE informera le Canada de sa capacité d'appliquer provisoirement l'accord, ce qui couvrirait toutes les questions d'accès au marché agricole qui intéressent le Canada. Cependant, la mise en œuvre complète, qui inclurait le système litigieux de règlement des différends entre les investisseurs et les États, exigera sa ratification par tous les États membres et leurs parlements. Cette ratification pourrait prendre des années. Et, à la lumière de ce qui s'est passé récemment avec la Wallonie, l'achèvement de cette dernière étape ne peut pas être considéré comme acquis.

## **Qu'est-ce que cela signifie pour le secteur canadien du poulet?**

Bien que l'accord commercial ouvre davantage le marché laitier du Canada aux exportations européennes, l'AECG n'aura pas d'incidence sur le marché national de la volaille étant donné qu'il n'offre pas à l'Europe un accès supplémentaire à ce qui est déjà offert dans le cadre des engagements du Canada envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC). **R**

# La réduction des agents pathogènes dans le poulet

Les Producteurs de poulet du Canada travaillent au sein d'un nouveau groupe de travail formé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et de l'industrie sur le contrôle de *Salmonella* et *Campylobacter* dans la volaille. Ce nouveau groupe représente la fusion de deux initiatives antérieures – l'Initiative de réduction des agents pathogènes et le Groupe de travail sur la *Salmonella enteritidis*.

Le Canada dispose de l'un des systèmes alimentaires les plus sécuritaires au monde, et les producteurs canadiens de poulet sont déterminés à ce qu'il en demeure ainsi. À cette fin, les Producteurs de poulet du Canada participent à ces groupes gouvernement-industrie afin de déterminer des stratégies de surveillance et de réduction des niveaux d'agents pathogènes.

Les animaux destinés à l'alimentation, y compris la volaille, transportent naturellement dans leur tractus intestinal des agents pathogènes qui peuvent être transmis aux produits de viande crue lors de l'abattage et de la transformation. Or, *Salmonella* et *Campylobacter* revêtent une importance particulière en raison de leur capacité à provoquer des maladies d'origine alimentaire chez les humains.

L'Initiative de réduction des agents pathogènes a commencé en 2012 afin de réaliser une étude de référence sur des agents pathogènes clés dans la viande dans le but d'évaluer les niveaux actuels d'agents pathogènes, d'établir des cibles de réduction, et d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de surveillance et de réduction des niveaux d'agents pathogènes. Les enquêtes préliminaires sont maintenant terminées, et l'Étude microbiologique de référence

nationale sur le poulet à griller est disponible sur le site Web de l'ACIA.

Fait important : l'étude n'indique aucun risque nouveau ou additionnel. Les résultats démontrent que la présence de *Salmonella* ou *Campylobacter* a été décelée dans un certain nombre d'échantillons, mais que les concentrations de ces bactéries étaient relativement faibles. La prévalence de *Salmonella* était plus élevée dans l'Est du pays, tandis que celle de *Campylobacter* était plus élevée dans l'Ouest. Les résultats et les variations de niveaux d'une saison à l'autre et à l'échelle du pays étaient attendus et sont cohérents avec ceux observés ailleurs dans le monde.

Depuis 2008, les Producteurs de poulet du Canada participent au Groupe de travail gouvernement-industrie sur la *Salmonella enteritidis*. Les recommandations issues de ce travail se retrouvent dans la « Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par *Salmonella enteritidis* provenant de la volaille au Canada » de 2014 de Santé Canada.

Le Groupe de travail gouvernement-industrie nouvellement formé sur le contrôle de *Salmonella* et *Campylobacter* dans la volaille déterminera des stratégies de

gestion des risques visant à contrôler *Salmonella* et *Campylobacter* dans les produits de volaille en arrimant les recommandations du Groupe de travail sur la *Salmonella enteritidis* aux résultats de l'Étude microbiologique de référence de l'initiative de réduction des agents pathogènes.

La réduction des agents pathogènes commence à la ferme, et le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) des Producteurs de poulet du Canada prescrit des processus minimums pour la biosécurité et l'assainissement en vue de réduire le risque de contamination par des agents pathogènes. En 2013, le programme a obtenu la pleine reconnaissance des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour la promotion de la production d'aliments sains à la ferme et l'adhésion aux principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP).

Dans le cadre du processus de reconnaissance et de l'engagement des Producteurs de poulet du Canada envers l'amélioration continue, le manuel du PASAF est revu au minimum tous les trois ans, et les recommandations du groupe de travail FPT seront prises en considération dans le cadre de ce processus de revue. **R**



*Toute l'équipe des Producteurs de poulet du Canada vous souhaite un joyeux temps des fêtes, en toute sécurité !*